

## RÉSUMÉ PARLEMENTAIRE.

## ÉLECTIONS CONTESTÉES.

L'Orateur fait rapport que les cautionnements dans les pétitions contestant la validité des élections pour les comtés de Charlevoix, Champlain, Montmagny et Bonaventure, ne valent rien, excepté le cautionnement de la pétition présentée contre le député de Joliette.

## SÉGÉ DE M. CAUCHON.

Le comité des priviléges et élections fait rapport sur la pétition protestant contre le droit de l'hon. M. Cauchon, député de Montmorency, de siéger dans l'Assemblée. Le comité déclare que les pétitionnaires ne peuvent insister sur leurs demandes telles que basées, et que de plus à raison de l'absence d'un des principaux témoins, il est impossible de prendre en considération la pétition pendant la session.

## SALAIRE DES EMPLOYÉS.

La motion de M. David, pour rendre saisissable une partie du salaire des employés publics, a soulevé une assez vive discussion. Sir George a fait un long discours contre cette motion, il a cependant fini par suggérer comment on pourrait rendre cette motion opportune. Pourvu que la loi n'ait pas un effet rétroactif, on devrait passer une pareille loi en tenant compte de quelques-unes des suggestions de M. Cartier. La chose a été remise à la prochaine session.

M. Gendron a présenté le rapport du comité spécial nommé pour s'enquérir des meilleurs moyens à adopter pour améliorer l'industrie en cette province; ainsi que le rapport du comité permanent des comptes publics.

M. Holton exprima son regret de ce que le gouvernement n'ait pas jugé à propos d'amener devant la Chambre la question du traité de Washington.

En réponse, M. Chauveau dit qu'il n'était pas du devoir du gouvernement de traiter des questions sur lesquelles il ne pouvait législer. Mais si des membres indépendants voulaient discuter de telles questions, il ne s'y opposerait pas.

## UNE GROSSE AFFAIRE.

On sait qu'il existe, à Montréal, une Chambre des Arts et Manufactures qui, depuis longtemps, était entre les mains des Anglais. Depuis deux ans, les Canadiens-Français ont compris l'importance d'en faire partie, grâce surtout aux efforts de M. de Bellefeuille. Pour mieux obtenir son objet, il paraît qu'M. de Bellefeuille avait mis devant les Chambres un bill qui autorisait les délégués des institutions étrangères, à Montréal, à voter par procuration dans les assemblées de la Chambre des Arts et Manufactures. Dans une requête présentée au gouvernement, les professeurs dans nos colléges disaient qu'ils ne pourraient profiter des avantages de la loi, si on ne leur donnait pas le droit de voter par procuration. Le bill souleva une tempête si considérable parmi les Anglais que le gouvernement fut obligé de le retirer, en donnant pour excuse qu'il avait pensé que ce bill avait été demandé par la majorité de la Chambre des Arts et Manufactures. C'est-à-dire qu'on a sacrifié M. de Bellefeuille, sur qui retombe toute la colère des Anglais, qui disent qu'on a voulu les jouer en faisant secrètement passer ce bill.

## ONTARIO.

Voici ce qui s'est passé là depuis le chute du gouvernement de l'hon. J. S. McDonald. M. Blake ayant été appelé à former un gouvernement, annonça le lendemain qu'il acceptait la tâche et prenait pour lui-même la charge de président du Conseil. Ils déclarent en même temps que, quoiqu'il ne fût pas obligé de le faire, il résignait son siège, afin de permettre à ses commettants de se prononcer sur sa conduite.

Cette démarche loyale ne peut manquer d'augmenter sa popularité, car n'ayant ni portefeuille ni salaire il n'était pas obligé d'aller devant le peuple; il n'aura pas de misère à se faire réélire, ceci-là.

M. Sandfield McDonald s'opposa à la création d'une nouvelle charge, comme contraire à l'Acte de la confédération qui veut que le cabinet d'Ontario ne soit composé que de six membres, et il fit une motion pour blâmer cette mesure. Mais la chambre voulant donner le *fair play* au nouveau gouvernement, la rejeta par un vote de 50 contre 12.

Ce pauvre M. Sandfield! il baisse!

Jeudi soir le nouveau ministère était constitué comme suit :

M. Blake président du conseil, sans portefeuille : M. McKenzie, trésorier; M. Crooks, procureur général, M. MacKellar, ministre des travaux publics; M. Scott, commissaire des terres de la Couronne; M. Gow, secrétaire-provincial.

M. Blake en annonçant la formation de son cabinet, hier, a proposé de nommer orateur M. Currie à la place de M. Scott, devenu commissaire des terres de la Couronne.

M. Sandfield McDonald dit qu'il ne voulait pas s'opposer à cette nomination, au contraire qu'il saluait avec plaisir ce changement et qu'il espérait que le nouvel Orateur ne se tournerait pas contre le gouvernement qui le plaçait dans le fauteuil.

On se rappelle que M. Scott qui vient d'entrer dans le nouveau gouvernement avait été choisi comme orateur par l'hon. S. McDonald; c'était un conservateur; comme on voit M. Blake et McKenzie jouent bien leurs cartes.

La chute du gouvernement de M. S. McDonald ne peut manquer d'affecter l'existence du cabinet fédéral; et si déjà le re-virement est si grand, il n'y a pas de doute que les Cleargrits auront le pouvoir à Ottawa d'ici à deux ans et probablement durant la prochaine session, s'ils le veulent. On se de-

mande qui sera appelé dans le Bas-Canada. Naturellement ce devra être l'hon. M. Dorion; quelques uns pourtant pensent qu'une coalition pourrait avoir lieu entre Sir George et le parti *clear-grit*. Ce serait assez curieux.

Ils ont même fait une assemblée d'indignation pour protester contre l'injustice dont ils avaient failli être victimes. Ces chers agneaux! ce n'est pas eux qui auraient agi ainsi. Cependant lorsqu'ils étaient en majorité dans cette Chambre, ils ne tenaient aucun compte de la minorité. Avouons toute fois qu'en principe, toute législation secrète affectant des intérêts publics ou privés, est condamnable, mais y a-t-il eu législation secrète?

L. O. D.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

## FRANCE.

Le prince de Bismarck, dans une note à l'ambassadeur allemand à Versailles, dit que les meurtres des soldats de l'armée d'occupation ont créé de l'exaspération dans tout l'empire. Il déclare que si le gouvernement français ne prend pas des mesures pour faire cesser cet état de choses déplorable ou ne livre point les meurtriers qui se réfugient dans les provinces non-occupées, il se verra obligé de saisir des otages et d'augmenter les troupes allemandes en France, ce qui, par conséquent, augmentera les dépenses.

Cette dépêche a produit la plus pénible sensation en France. L'extrait suivant d'un journal résume fidèlement l'esprit qui anime tous les journaux: "Le silence du vaincu est la meilleure réponse qu'il puisse faire aux insultes du vainqueur; un océan de sang nous sépare, nous saurons souffrir et attendre."

La majorité de l'Assemblée refuse toujours d'aller à Paris.

## RUSSIE.

St. Petersbourg, 21 déc.—Le *Message officiel*, organe du gouvernement, annonce pour la première fois la retraite du ministre Catacazy de Washington, à cause, dit-il, de certaines difficultés personnelles qui peuvent porter préjudice aux bonnes relations existant entre la Russie et les États-Unis.

Le même journal officiel, dans un écrit sur la situation actuelle de l'Europe, dit que les autres puissances ne sauraient voir aucun danger pour elles-mêmes dans l'amitié qui lie la Russie et l'Allemagne. Leurs intérêts communs suffisent à expliquer leur estime mutuelle, mais aucun Etat ne peut compter sur l'indulgence de la Russie pour projeter l'absorption d'un autre Etat.

Un ukase impérial rend obligatoire l'usage de la langue russe dans les écoles de la Pologne.

## ESPAGNE.

Madrid, 21 déc.—Le nouveau ministère est formé comme suit: Sagasta, Président du Conseil et ministre de l'intérieur; Malcampo, ministre de la marine; Deblas, ministre des affaires étrangères; Candon, ministre des travaux publics; Topete, ministre des colonies; Aragulo, ministre des finances; Garmendes, ministre de la guerre; Grossard, ministre de la justice. Malcampo, Candon, Deblas et Aragulo faisaient partie du dernier gouvernement.

## ANGLETERRE.

L'Angleterre est dans la joie. Le prince de Galles est mieux. Pour les Etats-Unis, voir le bulletin sur la 11e page.

Quelques renseignements sur le prince Alexis dont nous avons publié le portrait.

Le Duc Alexis est le troisième fils de l'Empereur Alexandre II de Russie, marié à la Princesse de Hesse.

Il est né le 2 janvier 1850, il aura donc atteint bientôt sa vingt-deuxième année. Le lendemain de sa naissance, l'Empereur Nicholas le gratifiait du grade de Colonel du régiment d'Infanterie d'Exathermembourg; il pouvait, sans trop de présumption, espérer être maréchal à douze ans.

A voir le prince aujourd'hui, fort et robuste, resplandissant de santé, on ne se douterait jamais de ce que ses premières années ont réclamé de soins. Sa constitution était excessivement délicate, bien souvent les médecins l'ont condamné.

En 1856, Alexandre II fut couronné à Moscou, le Grand Duc fut présenté par son père à tous les nobles du Royaume assemblés; l'Impératrice de Russie parut dans cette solennelle cérémonie, entourée de tous ses enfants.

Après le couronnement, la famille impériale revint à St. Petersbourg, le duc fut confié à une institutrice distinguée, appartenant à l'aristocratie française, qui se chargea de sa première éducation. Elle fut secondée par Mlle Fraulien Julithsof.

Il se distingua par une aptitude surprenante pour les langues vivantes, au bout d'un an, il comprenait le français et l'allemand, et était même assez familier avec ces idiomes pour converser.

Les professeurs Torganoff et Von Stein le perfectionnèrent dans toutes les sciences, un écossais du nom de Gordon, l'initia aux beautés de la littérature anglaise.

A l'âge de 12 ans, accompagné de son oncle, le Grand Duc Constantin, le Duc fit un voyage à Sweaborg.

Il se prit alors d'un tel amour pour l'existence rude et pénible du marin qu'il demanda à son père, de retour à St. Petersbourg, la permission d'entrer dans la marine.

L'empereur Alexandre s'y opposa d'abord, mais se rendant ensuite à ses instances, lui accorda la position d'inspecteur des vaisseaux de guerre stationnés sur les côtes de Finlande.

Les autres enfants du Czar de Russie sont Alexandre, l'héritier présomptif, Vladimir, Sergius et Paul, et une seule fille, Marie, âgée de dix-sept ans.

Le Grand Duc Alexis devra aller en Chine où la flotte a reçu l'ordre de se rendre. Les vaisseaux laisseront en conséquence New-York pour la Nouvelle-Orléans, dans quelques jours, et le Grand Duc ira rejoindre sa frégate en ce dernier endroit.

## UN INDEX.

M. Alphonse Lusignan, avocat de St. Hyacinthe, a fait un index analytique qu'on peut considérer comme la continuation de l'ouvrage de M. le juge Ramsay. Cet index, qui forme 300 pages, renferme toutes les décisions importantes rendues depuis 1864 par les tribunaux de cette province. C'est un ouvrage précieux pour les hommes de loi qui sauront apprécier, nous l'espérons, le travail de M. Lusignan.

Ceux qui n'ont pas encore souscrit, sont priés de le faire en écrivant à M. Lusignan, afin qu'il sache quel nombre d'exemplaires il devra faire imprimer. Le prix de l'ouvrage est de \$4 relié; \$3, broché.

## UN DE NOS ABONNÉS.

Un soir il a tapissé sa chambre des gravures de l'*Opinion Publique* et du *Canadian Illustrated News*, il s'est couché, l'imagination surexcitée, la tête remplie de dessins et de gravures. Pendant la nuit il n'y peut plus tenir, il jette les yeux sur sa digne moitié, qui ronfle à faire couler la maison, et debout sur son lit, il contemple avec admiration les murs embellis de sa chambre. Il se propose bien d'aller le lendemain payer son abonnement d'avance pour avoir sa prime.

## "PARCE SOMNUM RUMPERE."

(NE LE REVEILLEZ PAS.)

Cette magnifique gravure ne demande pas d'explication.

## LE PONT DU CHEMIN GOSFORD.

Ce pont a 72 pieds de haut, il est fait de bois et ses trois piliers reposent sur le roc vif. Il est, dit-on, très solide. Le chemin Gosford est destiné à mettre la ville de Québec en relation avec le township de Gosford.

On est en train de faire à Québec un heureux mouvement pour augmenter l'efficacité de la Police Provinciale de Québec en lui ouvrant une bibliothèque, des chambres de lecture et de récréation. Au moyen d'une légère contribution, les hommes de ce corps important pourront se procurer des divertissements utiles et des moyens puissants de s'instruire.

DEUX MONSTRES.—Un Hanovrien, raffineur de sucre, nommé Kœwer, vint, au mois de juin dernier, s'établir à Hambourg avec sa femme. Bientôt une annonce insérée dans les journaux offrait aux nourrissons de mères pauvres une asile gratuit chez des gens mariés sans enfants.

Trois jeunes servantes crurent pouvoir confier le fruit de liaisons clandestines aux soins "désintéressés" de la famille Kœwer; celle-ci ne se fit pas faute cependant de leur extorquer, en dépit de la gratuité d'asile annoncée, une somme de 100 à 300 marcs banco. Mais une circonstance dramatique vint bien à révéler aux pauvres filles-mères l'odieux attentat dont leurs enfants étaient devenus les victimes.

Dimanche dernier, le Hanovrien Kœwer, qui avait la fièvre depuis quelques jours, fut pris d'un accès de délire tel qu'il se jeta par la fenêtre. On le releva grièvement blessé: porté à l'hôpital, les premiers mots qu'il prononça, lorsqu'il revint à lui, furent ceux-ci: "Meurtres! cadavres d'enfants!" On ne put d'abord lui arracher d'autres paroles, mais le mardi matin pressé de questions, Kœwer fit des aveux complets. Voici ce qu'il révéla:

Les six premiers enfants confiés à Kœwer avaient été empoisonnés par l'arsenic, puis étranglés pendant l'agonie par sa femme, enveloppés dans des sacs remplis de pierres et enfouis dans un fossé, au *Grunen Deich*. Les plus cruels traitements avaient été infligés au troisième, et ce ménage d'assassins se proposait de le laisser mourir de faim.

Les révélations de Kœwer ont amené l'arrestation de sa femme, qui, après quelques dénégations embarrassées, a tout avoué. Ces deux misérables n'échapperont pas au juste châtiment que leur réserve la vindicte publique.

ÉVASION À GRANDES GUIDES.—Mercredi dernier, vers midi, un coupé élégant, attelé de chevaux fringants et conduit par un cochier en livrée, s'arrêtait devant la porte principale de la prison de Sing-Sing, à New-York, et déposait sur le seuil, un personnage de bonne mine, qui demanda et obtint aussitôt l'autorisation de visiter la prison. Après avoir consacré une heure environ à parcourir l'établissement, le visiteur remercia ses guides de leur complaisance, les félicita du bon ordre qui régnait dans les divers services de la prison, fit appeler son coupé, que, contre l'usage, le cocher avait fait entrer dans une des remises de l'établissement, et s'éloigna rapidement en adressant un salut majestueux aux gardiens, accompagné d'un dernier compliment sur leur zèle et l'intelligence des précautions prises pour prévenir les évasions.

Quelques heures après le départ du brillant visiteur, un garde ayant eu l'occasion d'entrer dans la remise où le coupé de l'inconnu avait stationné, trouva le convict employé dans cette remise complètement ivre et tenant à la main un cruchon de whiskey, à moitié vide. Interrogé aussitôt, le convict déclara que le whiskey lui avait été donné par le cocher du coupé; puis, ayant rappelé ses souvenirs, il ajouta que le convict Williams, fameux par ses nombreux vols de banques, avait pris place dans la voiture et était parti avec l'inconnu.

Les recherches faites immédiatement ont confirmé les dires de l'ivrogne; le célèbre Williams avait disparu, et suivant toutes les probabilités il ne reparaîtra pas de sitôt.—*Courrier des E.-U.*

SUICIDE.—On télégraphie de Chicago le 17:

C. Magnant, qui avait tout perdu par l'incendie, s'est suicidé cet après-midi avec une arme à feu. Immédiatement avant, il avait écrit une lettre remplie des sentiments les plus affectueux pour sa mère, sa femme et ses enfants. Il déclara que, ne trouvant rien à faire, il était dégouté de la vie. Sa femme, qui est invalide depuis l'incendie, a donné les signes du plus profond désespoir à la vue du cadavre de son mari.

*Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.*

## NAISSANCE.

En cette ville, le 21 du courant, Madame U. E. Archambault, un fils.